

[Retour au sommaire](#)

## La microfinance au Niger

BIM n° 110 - 06 mars 2001

Betty Wampfler

*Les synthèses par pays, que nous avons commencées avec le Mexique et l'Inde, donnent un éclairage intéressant du rôle des IMF, de l'état de leur développement et de leur impact, à une échelle nationale. Nous poursuivons aujourd'hui ce tour d'horizon avec un pays d'Afrique de l'Ouest, le Niger.*

### Le contexte

Le Niger figure parmi les plus vastes des pays sahéliens (1 267 000 Km<sup>2</sup>). Deux tiers de son territoire sont situés en zone saharienne, avec moins de 200 mm de pluie par an. 90 % de sa population et l'essentiel de ses activités économiques sont concentrés sur une bande transversale de 150 km de large au Sud du pays, le long du Fleuve Niger et de la frontière avec le Nigeria. Avec une croissance démographique de l'ordre de 3 % /an, le Niger compte aujourd'hui environ dix millions d'habitants.

Le Niger est répertorié comme l'un des pays les plus pauvres du monde ; en 1995, il apparaissait en 174ème (et dernière) position du classement du PNUD sur le développement humain. Le taux de croissance du PIB en termes réel a été en moyenne de 0,3 % par an depuis trente ans, mais diminue de 0,5 %/an depuis 1990. 63 % de la population sont estimés en situation de pauvreté, dont la moitié en extrême pauvreté.

Après une phase de croissance fondée sur les ressources minières, l'économie du Niger est entrée dans une récession profonde et durable au début des années 80 avec l'épuisement des recettes de l'uranium. Le secteur rural occupe 90 % de la population et représente aujourd'hui la principale contribution au PIB (46 %). Deux tiers de cette contribution sont assurés par l'élevage. Malgré le développement d'activités d'embouche, cet élevage reste essentiellement traditionnel et extensif, même dans les zones de sédentarisation. L'agriculture est concentrée sur une frange réduite du territoire (12 % seulement des terres sont cultivables) ; elle est essentiellement vivrière, avec un développement de cultures maraîchères dans les zones favorables. Même si une part significative des productions agricoles (bétail, produits maraîchers, fruits, céréales) est exportée vers les pays côtiers (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire), l'enclavement reste un handicap majeur pour l'économie du Niger.

## La situation de la microfinance au Niger

Les études microfinance par pays sont facilitées en Afrique de l'Ouest par l'existence d'une base de données annuelle, réalisée par le Programme d'Appui aux Structures Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de crédit (PA-SMEC) à partir des données fournies par les Ministères des Finances des pays de l'UMOA. Cette base de données permet d'appréhender les évolutions quantitatives des systèmes financiers décentralisés (SFD) reconnus dans le cadre de la loi PARMEC. Mais elle ne donne qu'un éclairage partiel de la partie informelle du secteur de la microfinance (les expériences de microfinance qui ne sont pas encore reconnues). Les chiffres cités ici sont principalement issus de la base de données 1998, complétées ponctuellement par des informations sur la « microfinance informelle ». Les analyses qualitatives sont issues de différentes enquêtes directes effectuées auprès des institutions.

Le secteur de la microfinance a connu un développement tardif au Niger et une évolution en dents de scie, largement liée aux fluctuations de l'aide au développement en fonction des aléas socio-politiques qui ont bouleversé le pays pendant la décennie 90.

En 1993, date de la première enquête PASMEC, les SFD étaient encore très peu nombreux et essentiellement présents sous la forme de projets de développement à volet de crédit. Une croissance forte est observée en 1994 et 1995, fondée sur une multiplication des projets à volet de crédit (169 institutions de base sont répertoriées en 1995) et l'émergence de réseaux mutualistes. A partir de 1996, le nombre des IMF décroît à nouveau, suite à la fermeture de nombreux projets liée aux problèmes politiques, mais aussi à la faillite de plusieurs grands réseaux. Avec un nombre de bénéficiaires estimé à 140 000 en 1998, le taux de pénétration des SFD serait de l'ordre de 3 % des familles, et aurait subi une baisse significative depuis 1995 où il était de 5 %.

La répartition géographique des SFD privilégie les zones Sud du pays (Tillabéri, Niamey, Maradi, Zinder), bien que quelques projets à volet de crédit soient présents dans des zones plus défavorisées (Goudoumaria, Tahoua, Agadez...). La population touchée par les SFD serait à 46 % féminine, ce qui s'explique notamment par la part importante de SFD (projets à volets de crédit, mais aussi mutuelles) ciblés exclusivement sur les femmes, et cherchant à élaborer des modèles de financement spécifiquement adaptés aux femmes pauvres.

En affinant la typologie en quatre catégories proposée par le PASMEC, on peut identifier en fonction de leur mode d'organisation et de leur public-cible, sept catégories différentes de SFD :

- > des réseaux mutualistes à « vocation régionale ou nationale » (TAIMAKO, MCPEC, PMR)
- > des petites mutuelles locales, non intégrées dans un réseau (Ngada Diffa, Banque Populaire Ndouga, et à partir de 1998, la mutuelle du Dendi à Gaya) : elles ont souvent été spécifiquement créées pour financer l'agriculture et l'élevage d'une zone donnée ; leur contribution à l'enveloppe globale de la microfinance est faible, mais leur impact local peut être significatif
- > des systèmes de crédit ciblés sur les femmes financent des « petites activités rémunératrices » urbaines ou rurales, des activités d'embouche et de maraîchage

- > des systèmes d'intermédiation financière (KOKARI) qui sont une forme originale d'appui au financement rural : ces opérateurs ne font pas eux mêmes du crédit, mais assurent un appui aux communautés locales leur permettant l'accès à un crédit bancaire
- > les projets de développement agricole à volet de crédit (TARKA, PPOAF, PPI...) sont encore très développés au Niger ; ils octroient une part importante de l'enveloppe des crédits à l'agriculture par les SFD, mais sont quasiment tous confrontés à de gros problèmes d'impayés
- > des projets de développement local qui mettent en place des systèmes de financement, à travers des Fonds de Développement Locaux ; les volumes octroyés sont faibles, mais les mécanismes de gestion locale qui sont expérimentés à travers ces Fonds apportent un éclairage sur la capacité des organisations paysannes locales à s'impliquer dans le financement
- > des banques de céréales ont été développées notamment à travers un projet déjà ancien du BIT dans la zone de Zinder ; cette expérience semble être une forme de financement rural "en nature" adaptée à des zones particulièrement défavorisées où la monétarisation est encore trop faible pour permettre le développement de systèmes de microfinance monétaires plus élaborés.

Comme dans la plupart des pays de l'UEMOA, le secteur de la microfinance est fortement concentré : en 1997, 7 SFD collectaient 84 % de l'épargne, octroyaient 67 % des crédits et mobilisaient 78 % des bénéficiaires totaux du secteur. La mutuelle TAIMAKO réalisait à elle seule 55 % de la collecte d'épargne et 53 % des octrois de crédit. Cette mutuelle se distingue aussi par son origine endogène, tant au niveau de ses dirigeants et de son personnel que de ses ressources de base. Par rapport à certains autres pays de l'UEMOA, on notera la faible présence des organisations paysannes au sein des SFD, bien que certains projets à volet de crédit tentent ponctuellement d'institutionnaliser leur système en le confiant à des OP. Mais les résultats sont extrêmement mitigés.

Les crédits ont connu une évolution en dents de scie, avec une croissance significative entre 1993 et 1995 (4,8 milliards FCFA d'encours), une diminution forte en 1996 avec la fermeture ou la mise en suspens de nombreux projets, suivi d'une phase de stagnation qui semble durable à partir de 1998 (1,9 milliards FCFA). Les taux d'intérêts des crédits varient entre 12 et 36 %, certains d'entre eux sont donc supérieurs aux normes de la loi PARMEC (27 %). Bien que la majeure partie des crédits soit de court terme, le Niger se distingue au sein des autres pays de l'UEMOA par un taux important de crédit moyen terme (23 % des octrois) ; mais ceci est essentiellement le fait des projets à volet de crédit, fondés sur une logique de développement (intensification agricole), bien plus que de pérennisation d'un système financier et dont les résultats en termes de remboursement sont mitigés. Globalement, les volumes de crédit accordés par les SFD reste faibles comparativement aux autres pays de l'UEMOA (par exemple, l'octroi annuel était de 20 milliards FCFA au Bénin en 1998, de 4,5 milliards au Niger).

La mobilisation de l'épargne a connu une croissance significative, puis le même infléchissement (1,3 milliards en 1998). Au regard des montants collectés par les mutuelles dans d'autres pays de la sous région, ceux des systèmes d'épargne et de crédit du Niger sont faibles (38 800 FCFA/déposant en 1998, moyenne de l'UEMOA : 61 000 FCFA).

## **Les enjeux du secteur de la microfinance**

Le développement des SFD amorcé au début des années 90 a été fortement freiné par la récession économique et les problèmes politiques du Niger à partir de 1996. Aujourd'hui, le secteur de la microfinance y reste particulièrement faible et fragile.

Sur les 167 structures répertoriées par le Ministère des Finances en 1998, 72 seulement avaient un statut légal.

Une seule structure avait atteint l'équilibre financier. Une part importante d'entre elles avaient en 1999 des taux d'impayés élevés, et, plus grave, une connaissance très approximative de la situation réelle de leur portefeuille. La plupart des SFD souffrent d'un manque de professionnalisation, de contrôle, de système d'information...

La part importante de projets à volets de crédit qui n'ont souvent pas de préoccupation de pérennisation est un handicap important pour le développement du secteur : concurrence déloyale pour les SFD qui opèrent avec une logique de pérennisation, manque de suivi des crédits entraînant des impayés, des habitudes de non-remboursement impuni...).

Les relations des SFD avec le marché financier sont globalement peu développées.

Les problèmes de gouvernance sont importants, renforcés par la faible capacité d'appropriation sociale par les populations du fait de l'analphabétisme, du manque de formation, et souvent d'une faible structuration ou de l'éclatement du milieu social (migrations, exode rural, pauvreté, conflits éleveurs agriculteurs...).

Globalement, malgré une multiplication des intervenants, le secteur souffre d'un manque d'opérateurs professionnels. Par ailleurs, les quelques opérateurs professionnels qui s'affirment progressivement sont extrêmement sollicités par les bailleurs de fonds pour prendre en charge de nouvelles lignes de crédit, de nouvelles zones, de nouveaux systèmes de crédit ... et courent le risque d'être très rapidement dépassés par cette demande qu'ils ne veulent pas refuser puisqu'elle leur permet de consolider leur structure (lignes de crédit, ressources longues, budgets de fonctionnement).

Sur la base de ce constat de précarité du secteur, un programme d'appui au développement de la microfinance, privilégiant la professionnalisation et la formation des opérateurs vient d'être mis en place. Il s'appuie sur l'Association Professionnelle des SFD du Niger, qui vient d'être créée.

---

Ce tableau est sombre, j'en conviens, mais reflète malheureusement la difficile situation du Niger. Certains d'entre vous, participants à l'Espace Finance, sont plus particulièrement impliqués dans le secteur de la microfinance au Niger. Vos commentaires et informations récentes seraient donc particulièrement intéressants pour compléter ou nuancer cette synthèse.

## **Les apports des discussions qui ont suivies le BIM**

7 Mars 2001  
Luc Vandeweerd, PASMEC

Betty Wampfler conclut le BIM d'aujourd'hui sur une note pessimiste concernant la situation de la microfinance nigérienne. Malheureusement, les données consolidées pour 1999 dont nous disposons (MRDM/PASMEC) et qui paraîtront dans la version actualisée de la banque de données sur les SFD du Niger du PASMEC/BIT/BCEAO (document disponible à la fin mars) confirment ce diagnostic :

- > stagnation du nombre de SFD (9 SFD ayant envoyé leur information financière de l'exercice 1999 aux autorités de tutelle, comme en 1998) ;
- > augmentation de 39 % du nombre de caisses/points de services financiers qui passe de 101 à 140 ;
- > faible augmentation de la clientèle qui passe de 49 600 clients en 1998 à 50 701 en 1999 ; ces données n'incluent pas le nombre de clientes desservies par « MATA MASU SUBARA », une expérience de petit crédit/épargne pour les groupements de femmes soutenue par CARE et qui annonce à fin décembre 2000, 134 000 membres dont 64 000 ayant bénéficié de crédits ;
- > augmentation de 13 % des volumes d'épargne mobilisés (1,5 milliards de F CFA de dépôts à fin 1999) ;
- > augmentation de 7 % des encours de crédit (2 milliards à fin décembre 1999) ;
- > forte diminution des fonds propres qui régressent de 1,6 Milliards à 1,2 Milliards de FCFA.

-----

Yves Fournier, IRAM

### **Microfinance au Niger : « secouer le cocotier »**

Le BIM sur le Niger présente une vision sombre de la microfinance. Quelques informations supplémentaires que je livre vont encore assombrir cette vision. DES IMF EN DIFFICULTES GRAVES. On a vu sur le Niger la faillite de l'IMF BRK il y a quelques années. Hélas ce n'est pas fini, puisque la Coopérative Taimako, parfois présentée comme « bonne pratique », vient d'être mise sous administration provisoire par arrêté du Ministère des Finances du 11 janvier 2001, à la suite d'un détournement de 519 millions CFA qui se serait étalé sur 3 à 4 ans. Ce détournement est connu des dirigeants de Taimako depuis mai 2000 !... Par ailleurs il est connu depuis au moins 1998, que le MCPEC, IMF la plus ancienne du Niger est également en situation grave. Il semble aussi que son cas relèverait de la mise sous administration provisoire, hypothèse qui serait d'ailleurs en discussion.

Il est évident que ce type de constat donne à réfléchir, à la fois en terme de surveillance des IMF et donc de l'application du cadre réglementaire, mais aussi sur les répercussions qu'il peut avoir pour les autres IMF du Niger qui ne peuvent être indifférentes en raison d'un discrédit possible. ABSENCE DE POLITIQUE NATIONALE DE LA MICROFINANCE ET DE COORDINATION DES INTERVENTIONS DE CERTAINS BAILLEURS DE FOND

Enfin, au Niger, et peut-être plus qu'ailleurs, le problème de la concurrence entre les opérateurs de crédit sur de mêmes aires géographiques n'est pas arbitré et contribue parfois au surendettement.

Les financements de certains bailleurs de fonds ont des effets parfois pervers, par exemple lorsqu'ils font sortir un SFD de son aire géographique naturelle avec des effets de dispersion et de coûts, alors qu'il y a un autre SFD présent sur ces zones. L'absence de politique de la microfinance et de coordination des aides dans ce secteur reste un facteur contraignant du panorama de la microfinance dans ce pays. « SECOUER LE COCOTIER » AVEC LES VRAIES QUESTIONS POUR ALLER VERS DES SOLUTIONS. La situation actuelle de Taimako pose plusieurs questions, la première concerne la qualité des audits comptables externes qui ont été semble-t-il réalisés régulièrement chaque année, la deuxième concerne le fait que des dirigeants puissent cacher une information de cette nature pendant plusieurs mois, enfin une question de fonds reste l'absence de contrôle des IMF par la cellule de microfinance du MF ce qui n'est pas une particularité du Niger mais une généralité, hélas !...

Le cas du MCPEC ressemble étrangement à celui de UCCEC-B au Burkina Faso, mis en liquidation il y a 3 ans. Il me semble grave de constater que l'on sait depuis plusieurs années que le MCPEC est en situation difficile, et aujourd'hui sans aucun suivi ni contrôle des caisses de la part de la structure faîtière. Cette situation est bien connue, alors on peut se demander pourquoi on laisse pourrir la situation comme pour l'UCEC-B. Le cadre réglementaire de la microfinance, qui permet d'intervenir pour Taimako, le peut aussi pour le MCPEC. Plus fondamentalement pourquoi ne pas intervenir plus tôt, pour sauver l'institution si cela est possible, avant d'en arriver à une administration provisoire qui tarde et risque d'être synonyme de liquidation.

-----

Abdou DAOUDA, responsable de la Cellule de contrôle des SFD du Ministère des Finances  
Abdou DAOUDA, responsable de la Cellule de contrôle des SFD du Ministère des Finances  
Yahaya MANI, responsable Cellule de promotion du crédit rural du Ministère du Développement Rural  
Mahamadou HAROUNA, Directeur Crédit Rural du Niger et SG de l'Association Nigérienne des Institutions Professionnelles de la MicroFinance (ANIP/MF)  
Martin PARENT, ATF MF/MDR

De retour d'une mission à l'intérieur du Niger, nous réagissons aux divers échanges sur la microfinance au Niger.

La situation actuelle de la microfinance au Niger est effectivement difficile et nous souscrivons au diagnostic effectué (même si ce dernier doit être réactualisé sur certaines données, mais ces dernières ne changent pas le fond du diagnostic).

Il est néanmoins important de noter qu'à côté de cette vision pessimiste, le secteur de la microfinance au Niger s'organise et que la concertation se met en place, sur la base de la dynamique insufflée par l'élaboration du document de stratégie nationale de la microfinance au Niger.

- Depuis juin 2000, un groupe de travail réunissant administration, IMF, BCEAO et bailleurs de fonds élabore une stratégie nationale en matière de microfinance. Le premier « draft » a fait l'objet d'un atelier national (septembre 2000) et d'un appel à commentaires écrits. Le document remanié a ensuite été diffusé largement (une centaine d'exemplaires) dans les 7 départements et vient de faire l'objet d'une présentation/consultation dans les 7 chefs-lieux de départements (11 février – 16 mars). Un atelier national de validation est prévu début mai.
- Les professionnels du secteur se sont structurés en une association des institutions professionnelles de la microfinance, l'ANIP/MF, qui s'est fortement impliquée, entre autre, dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale.
- Une première concertation Etat – Bailleurs de fonds – Professionnels du secteur a abouti à l'élaboration d'un important programme de développement des services financiers ruraux (PDSFR) appuyé par le FIDA, la France (AFD et MAE) et l'Allemagne (GTZ). D'autres bailleurs se sont montrés intéressés. Ce programme, d'une durée prévisionnelle de 10 ans, s'articule autour de trois composantes :
  - > la professionnalisation et la sécurisation de l'environnement sectoriel, en particulier par un appui institutionnel aux ministères du Développement Rural et des Finances, une mise en conformité des opérations de microfinance et l'établissement d'un dialogue de politique sectorielle
  - > la consolidation, la professionnalisation et le développement des systèmes financiers décentralisés, en particulier par le renforcement des ressources humaines des SFD, des membres et des élus des structures et l'extension des réseaux par des subventions d'équipement ou une prise en charge partielle des coûts initiaux d'extension
  - > la recherche et le développement, en particulier capitaliser l'expérience acquise, mettre en place un dispositif de suivi d'impact et concevoir, tester et mettre au point des méthodes ou produits financiers adaptés d'une part au financement des zones et groupes vulnérables d'autre part au financement de l'agriculture.

Concernant les mises sous administration provisoire (le MCPEC est sous administration provisoire depuis le 13 mars 2001), celles-ci posent notamment 3 questions :

- Quelles conditions pour que les différents organes assument leurs rôles ? Les deux exemples opposés (Taïmako, structure endogène créée par des banquiers – et viable moins de 18 mois après sa création - et MCPEC, réseau créé par le WOCCU et dont les élus ont un niveau de formation très faible) nous interpellent en effet fortement : dans les deux cas, un dysfonctionnement majeur des organes est flagrant. De la large consultation dans les 7 départements sur la microfinance, il ressort que la principale préoccupation des différents acteurs est effectivement la formation (membres, élus et salariés). En effet, à l'instar de ce qui semble se passer au Bénin sur les Clcam, le manque de formation des membres, des élus et des salariés peut conduire à des pratiques frauduleuses, particulièrement dans un contexte d'analphabétisme généralisé.
- Quelles conditions de fonctionnement des Cellules de contrôle des MF ? Bien souvent, ces cellules ont peu de ressources humaines et financières, ce qui les limite à contrôler les seuls ratios prudentiels à partir des états financiers annuels des IMF veulent bien les envoyer. Un véritable contrôle sur place nécessiterait du personnel formé et des moyens financiers adéquats (la dotation du projet AARCEC n'est pas suffisante).

- Quelles ressources humaines et financières pour les mises sous provisoire ? En effet, rien n'est prévu dans la réglementation (loi PARMEC) à ce sujet cela est notamment à l'origine du retard dans la mise sous administration provisoire MCPEC. Faut-il puiser dans les dépôts des membres ? (souvent déjà compromis Quelles ressources humaines et où les trouver ?